

MODERNISATION
DES AÉROPORTS

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS TRACE UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

P.6

500 000 APPRE-
NANTS DE L'ONEFD
**UN PAS HISTORIQUE
VERS L'ÉDUCATION
NUMÉRIQUE**

P.4

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Lundi 29 avril 2024 - N°: 112 - Prix:10 DA



INSULINE

L'Algérie exporte des stylos vers l'Arabie Saoudite

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a procédé hier depuis le site industriel de l'entreprise Novo Nordisk de Boufarik (W.de Blida), au lancement de la première opération d'exportation de stylos à insuline vers le Royaume d'Arabie Saoudite.

Lire en page 3



BID

FAID PARTICIPE AUX RÉUNIONS ANNUELLES DU 27 AU 1 MAI À RYAD

Le ministre des Finances Laaziz Faïd, participe aux réunions annuelles du groupe de la Banque islamique de développement (BID) qui se tiennent du 27 avril au 1 mai à Ryad, a indiqué hier le ministère des Finances dans un communiqué.



Page 2

JIJEL

REBIGA PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE COMMÉMORANT LE 66ÈME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SETTARA

P.7

PALESTINE

TOUT LE MONDE À GHAZA BOIT DE L'EAU CONTAMINÉE

P.9

ITZIAR ITUÑO, STAR DE "LA CASA DE PAPEL", APPELLE LES ARTISTES

« DÉFENDEZ LES CAUSES JUSTES »

P.5

BID

Faid participe aux réunions annuelles du 27 au 1 mai à Ryad

Le ministre des Finances Laaziz Faid, participe aux réunions annuelles du groupe de la Banque islamique de développement (BID) qui se tiennent du 27 avril au 1 mai à Ryad, a indiqué hier le ministère des Finances dans un communiqué. M. Faid s'est rendu samedi à la capitale saoudienne pour participer à ces réunions, «dans le cadre de la poursuite de son agenda de rencontres internationales en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès des banques multilatérales de développement», selon la même source.



L'édition 2024 des réunions annuelles de la BID portera sur le thème : «Chérir notre passé et tracer notre avenir : originalité, solidarité et prospérité». Ces réunions coïncideront avec le 50e anniversaire de la création de cette institution et connaîtront une participation de haut niveau, comprenant des chefs de gouvernement et des ministres des Finances et de l'économie du monde arabe et

musulman ainsi que des dirigeants d'institutions de développement et du secteur privé, explique le communiqué. Au titre de ces assemblées, la délégation conduite par le ministre des Finances prendra part aux sessions des Conseils des gouverneurs de la BID, consacrées aux questions statutaires et à l'examen des activités de cette institution et de ses filiales ainsi qu'à l'adoption des rapports annuels des activités financières des institutions qui constituent le

groupe de la BID. M. Faid saisira également l'opportunité de sa présence pour rencontrer certains de ses homologues et des responsables d'institutions financières régionales et internationales, en vue d'échanger sur les multiples défis auxquels font face les différentes économies ainsi que sur les perspectives socio-économiques de la région et examiner les possibilités de nouvelles pistes de coopération et de partenariat, indique le document. La BID est une institution

multilatérale de développement créée en 1974 en vue de promouvoir le développement humain, en concentrant ses efforts sur les volets prioritaires portant sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la réalisation de l'objectif de prospérité des populations. Elle s'est constituée ensuite en groupe d'institutions spécialisées par la création de quatre autres filiales : la Société islamique de dévelop-

pement du secteur privé, la Société internationale islamique de financement du commerce, la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation ainsi que le Fonds islamique pour le développement. La BID est composée de 57 pays membres. L'Algérie qui a adhéré à la BID en février 1975 en qualité de membre fondateur, occupe actuellement la 10ème position dans l'actionariat de cette institution, selon le communiqué.

RÉUNION SPÉCIALE DU FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL Attaf s'entretient avec son homologue saoudien à Riyad

L'e ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, à Riyad (Arabie saoudite), avec son homologue saoudien, le prince Faisal Bin Farhan, en marge de sa participation aux travaux de la Réunion spéciale du Forum économique mondial, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, «les deux ministres se sont concertés sur les développements de la situation dans la bande de Ghaza et l'actualité liée à la question palestinienne, notamment les efforts diplomatiques consentis à tous les niveaux pour mettre fin à l'agres-

sion israélienne incessante contre les frères palestiniens et renforcer l'élan de reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine», a précisé le communiqué. La rencontre a également été «l'occasion de passer en revue les relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays frères et les moyens de les renforcer davantage», selon la même source, qui ajoute que les deux ministres «se sont félicités de la relance des mécanismes issus du Haut Conseil de coordination et sont convenus de la nécessité de consolider et d'intensifier les efforts en vue de renforcer ces relations dans leur volet économique».



POUR SES ABONNÉS LA FORMULE 300 MBPS Algérie Télécom augmente le débit internet jusqu'à 1 Gbps

Algérie-Télécom a procédé à une augmentation «significative et exceptionnelle» du débit internet de ses abonnés à la formule 300 Mbps, qui passeront désormais à une vitesse de 1 Gbps et ce, jusqu'au 9 mai prochain, a indiqué hier un communiqué de cette entreprise. «Algérie Télécom est fière d'annoncer une augmentation significative du débit internet pour ses abonnés à la formule 300 Mbps qui passeront désormais à une vitesse de 1 Gbps jusqu'au 9 mai 2024», précise la même source, soulignant que «cette amélioration exceptionnelle s'inscrit dans une série d'initiatives visant à offrir des débits encore plus élevés à tous ses clients où qu'ils se trouvent».

Le communiqué précise que «pour bénéficier d'une expérience optimale en mode wifi, il serait nécessaire pour les abonnés aux formules 100 Mbps et plus de s'équiper d'un routeur ou d'un répéteur WiFi (Catégorie Wifi 5 ou 6)».

Algérie Télécom relève, en outre, que «cette augmentation de débit sans précédent reflète notre engagement continu à fournir des services internet de haute qualité et une expérience utilisateur exceptionnelle, répondant ainsi aux besoins croissants de nos abonnés».

Accidents de la route

5 morts et 230 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 230 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours de ces dernières 24 heures à travers différentes régions du pays, selon un bilan établi, hier, par les services de la Protection civile. La même source fait état également du décès de trois (3) personnes d'une même famille, intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur du domicile familial dans la wilaya d'Oran, alors que 11 autres ont été secourus respectivement dans les wilayas de Djelfa et El Bayadh. Les équipes de la Protection civile sont intervenues également pour l'extinction de trois (3) incendies urbains et divers à travers les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Tizi Ouzou et Mila où quatre (4) personnes ont été incommodées par la fumée qui se dégageait d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation à Tadjenamet (Mila). Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus suite à deux explosions provoquées par une fuite de gaz à l'intérieur de deux habitations dans les wilayas d'Alger et Relizane où deux personnes ont été blessées, selon la même source.

INSULINE

L'Algérie exporte des stylos vers l'Arabie Saoudite

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a procédé hier depuis le site industriel de l'entreprise Novo Nordisk de Boufarik (W.de Blida), au lancement de la première opération d'exportation de stylos à insuline vers le Royaume d'Arabie Saoudite.



L'exportation, qui sera réalisée en trois étapes et englobe 2,5 millions de stylos à insuline, avec un chiffre d'affaires estimé à 11 millions d'Euros,

s'inscrit pleinement dans la politique de diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations prônée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a indiqué le ministre dans son allocution prononcée en présence du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, de l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Mme. Katrine From Hoyer, et des autorités locales.

Le ministre a aussi loué les efforts consentis par l'entreprise qui «a su exporter vers un pays où il est très difficile de se positionner dans le domaine du médicament, d'une part, et a remporter le pari de fournir différents types d'insuline aux diabétiques en Algérie et leur éviter le problème de la pénurie des médicaments qui se posait dans le passé, d'autre part», a-t-il dit.

«Pour la première fois, le problème de la pénurie d'insuline en Algérie ne s'est pas posé au cours du mois de Ramadhan, grâce aux efforts de tous les producteurs d'insuline, à l'instar de Novo Nordisk et d'autres», s'est félicité M. Aoun, à ce propos.

Il a ajouté que «l'insuline produite en Algérie, en général, est d'une qualité incontestable, malgré ce qu'on l'on dit», assurant qu'«aucune pénurie d'insuline, quelle qu'elle soit, n'a été enregistrée en 2024, et ne le sera pas dans les années à venir, conformément aux engagements des producteurs».

Le ministre a rassuré que l'Algérie disposait actuellement d'un stock «suffisant» de certains types d'insuline, pour une durée de six (6) mois, auprès des producteurs, et d'un stock similaire auprès des centres de distribution.



Il a aussi appelé les responsables de l'entreprise à redoubler d'efforts pour passer à l'étape «qualité», tout en s'orientant vers la recherche d'autres marchés étrangers aux fins de contribuer à la réduction de la facture d'importation et à la promotion des exportations.

A son tour, la Directrice générale de Novo Nordisk Algérie, Malika Derghal, a affirmé que le «produit national contribue à la souveraineté sanitaire et indus-

trielle de l'Algérie en assurant la continuité d'approvisionnement des malades algériens», soulignant que la production locale «est conforme aux plus hauts standards de qualité».

«Avec ses deux sites de production localisés à Tizi-Ouzou et Boufarik, Novo Nordisk ambitionne de faire de l'Algérie un leader des exportations d'insuline et de metformine, en 2025, en exportant ses produits vers la Tunisie, la Libye et l'Egypte,

avec un chiffre d'affaires estimé à plus de 25 millions d'Euros», a fait savoir la même responsable.

A noter que l'usine Novo Nordisk de Tizi-Ouzou a réalisé sa première opération d'exportation de metformine vers la Libye, en novembre 2023.

«La contribution de Novo Nordisk au développement du système sanitaire en Algérie se poursuivra grâce aux traitements modernes et innovants

que nous proposons dans les domaines du diabète, de l'obésité et des maladies rares, ainsi qu'aux initiatives citoyennes», a encore assuré Mme.Derghal. Inaugurée en janvier 2023, l'usine Novo Nordisk de Boufarik est spécialisée dans la production de stylos à insuline Flexpen, tandis que celle de Tizi-Ouzou est entrée en activité en 2006 et produit des formes sèches d'antidiabétiques oraux.

Samir M.

PERSONNES ÂGÉES

L'Algérie a assuré tous les mécanismes de protection

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a affirmé hier à Alger que l'Algérie accordait une attention particulière aux personnes âgées en leur assurant les mécanismes et mesures nécessaires pour les protéger et renforcer leur position sociale.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes âgées, organisée en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population sous le thème «Personne âgée : expérience, accompagnement et créativité», Mme Krikou a fait savoir que l'Etat algérien

accordait à cette catégorie «une attention spéciale et une priorité lors de l'élaboration de la politique nationale et de la stratégie sectorielle dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans le secteur de la solidarité nationale, à travers des mécanismes et des mesures garantissant leur prise en charge et renforçant leur position sociale».

Après avoir soutenu que la prise en charge des personnes âgées nécessitait «la convergence des efforts de tous les acteurs», la ministre a souligné que son secteur «œuvrait à la prise des mécanismes d'intervention, d'assistance et d'accompagnement pour les cas sociaux qui nécessitent une intervention, et

ce, à travers l'adoption de mesures visant à améliorer leur niveau de vie».

Elle a salué, dans ce sens, «la décision du président de la République portant revalorisation des pensions de retraite». Soulignant que l'Etat œuvrait à créer «un environnement sûr pour les personnes âgées», Mme Krikou a indiqué que le secteur de la Solidarité nationale avait lancé «le projet des jardins pédagogiques dans les maisons de retraite pour investir dans leur expérience, ainsi que la numérisation des mécanismes de prise en charge».

Dans une allocution lue en son nom par le Directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Pr Djamel Fourar, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné que cette

journée «offre l'opportunité de mettre en lumière cette catégorie et les efforts consentis par l'Etat pour sa prise en charge», saluant «les efforts de tous les acteurs en matière de protection et d'amélioration de la situation des personnes âgées».

A cette occasion, le ministre s'est félicité du projet d'accord entre le ministère de la Santé et le ministère de la Solidarité nationale, visant à «développer et assurer les outils de soutien aux professionnels et associations, outre le renforcement de la formation et la sensibilisation des personnels chargés de la protection des personnes».

De son côté, la cheffe du bureau du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Mme Faiza Ben-

driss, s'est félicitée des «efforts inlassables consentis par l'Algérie en matière de prise en charge de la catégorie des personnes âgées, à travers la mise en place de mécanismes assurant la prise en charge sanitaire nécessaire, les soins gratuits et l'assurance santé».

Cette occasion a été rehaussée par la présence de Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la numérisation, du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani et du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nourredine Benbrahim, ainsi que des représentants des présidents des deux chambres du Parlement.

R. N.

500 000 APPRENANTS DE L'ONEFD

Un pas historique vers l'Éducation numérique

Le 7 mai de cette année restera gravé dans l'histoire de l'éducation en Algérie, marquant une étape significative pour plus de 500 000 apprenants inscrits à l'Office National de l'Enseignement et de la Formation à Distance (ONEFD). Annoncé par le Ministère de l'Éducation Nationale, cet examen ne représente pas seulement une formalité, mais incarne une véritable évolution dans le paysage éducatif algérien.

Cet événement symbolise la volonté de l'Algérie de s'adapter aux exigences d'un monde en constante mutation, où l'éducation doit transcender les barrières physiques pour s'épanouir dans le monde numérique. En offrant aux apprenants la possibilité de poursuivre leurs études à distance, l'ONEFD ouvre la voie à une éducation accessible à tous, indépendamment des contraintes géographiques ou sociales. L'examen du 7 mai n'est pas seulement une évaluation des connaissances acquises par les apprenants, mais également une reconnaissance de l'importance croissante de l'éducation numérique dans le pays. En fournissant des ressources pédagogiques en ligne, des plateformes d'apprentissage interactives et un soutien personnalisé aux étudiants, l'ONEFD offre une alternative moderne et efficace à l'enseignement traditionnel en classe. Cette transition vers l'éducation numérique s'inscrit dans une vision plus large visant à moderniser le système éducatif algérien et à le rendre plus adaptable aux besoins du XXI^e siècle. En intégrant les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement, l'Algérie investit dans l'avenir de sa jeunesse et renforce sa compétitivité sur la scène mondiale. L'examen du 7 mai est donc bien plus qu'une simple étape dans le parcours éducatif des apprenants de l'ONEFD. C'est un témoignage de l'engagement de l'Algérie envers l'éducation de qualité pour tous, ainsi qu'une affirmation de sa détermination à saisir les opportunités offertes par le numérique pour transformer l'enseignement et l'apprentissage.

Un jalon dans l'évolution de l'Éducation

Sous le haut patronage du ministère de l'Éducation Nationale, l'Office National de l'Enseignement et de la Formation à Distance (ONEFD) organise un examen d'une importance cruciale le 7 mai. Cet événement dépasse largement le cadre d'une simple évaluation des compétences des apprenants. Il représente un moment charnière dans l'évolution du système éducatif algérien, marquant la reconnaissance et la consolidation de l'enseignement à distance comme un pilier essentiel de la stratégie éducative nationale. Le ministre de l'Éducation Nationale, Abdelhakim Belaabed, a souligné l'importance capitale de cet examen, mettant en lumière sa fonction de validation de la per-



formance et de l'efficacité de l'enseignement à distance. En effet, dans un monde en perpétuelle évolution, où les avancées technologiques offrent de nouvelles possibilités en matière d'éducation, il est crucial pour les systèmes éducatifs de s'adapter et de répondre aux besoins changeants des apprenants. L'organisation de cet examen témoigne de l'engagement inébranlable du ministère à offrir une éducation de qualité, accessible à tous, et adaptée. En investissant dans l'enseignement à distance, l'Algérie s'efforce de garantir que chaque apprenant, où qu'il se trouve dans le pays, ait accès à des ressources éducatives de qualité et à des opportunités d'apprentissage équitables. Plus qu'une simple évaluation, cet examen symbolise la volonté du gouvernement de transformer l'éducation en Algérie, en tirant parti des avantages offerts par les nouvelles technologies pour atteindre un plus grand nombre d'apprenants et assurer leur succès dans un monde en constante évolution.

Une avancée vers une Éducation inclusive et innovante

Dans un monde où les défis éducatifs sont nombreux et variés, cet événement revêt une importance capitale. Il représente un pas de géant vers la réalisation d'une vision où l'éducation est accessible à tous, sans distinction ni barrière. En

offrant aux apprenants la possibilité de poursuivre leurs études à distance, l'ONEFD élargit les horizons de l'éducation en Algérie, offrant à chaque individu la chance de développer ses compétences et de réaliser son plein potentiel, quel que soit son lieu de résidence ou ses circonstances personnelles. Mais cet examen va au-delà de la simple accessibilité. Il incarne également l'innovation et l'adaptation aux besoins changeants du monde moderne. En intégrant les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement, l'ONEFD ouvre de nouvelles portes vers des méthodes d'apprentissage interactives et stimulantes, offrant aux apprenants une expérience éducative enrichissante et dynamique. Enfin, cet événement symbolise l'émergence d'une éducation plus inclusive, qui reconnaît et célèbre la diversité des parcours éducatifs et des styles d'apprentissage. En offrant des opportunités d'éducation flexibles et adaptées à chaque individu, l'ONEFD favorise l'inclusion des apprenants de tous horizons et renforce les fondements d'une société plus équitable et égalitaire. L'examen de niveau organisé par l'ONEFD le 7 mai représente une avancée majeure vers une éducation plus inclusive, innovante et accessible à tous. Cet événement marque le début d'une nouvelle ère dans le paysage éducatif algérien, où l'éducation est perçue comme un outil puissant de transformation sociale et de

promotion du développement personnel et professionnel de chaque individu.

Record de participation aux tests de niveau

L'enseignement à distance en Algérie a connu un nouveau jalon dans son histoire éducative, avec un nombre impressionnant de participants aux tests de niveau de fin d'année de l'année dernière. En effet, pas moins de 400 888 candidats se sont présentés aux épreuves, marquant ainsi un record de participation qui témoigne de l'importance croissante de cette modalité d'apprentissage dans le pays. Ces tests, destinés aux apprenants inscrits dans l'enseignement à distance aux cycles moyen et secondaire, ont été organisés dans 1 660 centres d'examen répartis à travers le territoire national. Cette vaste mobilisation reflète l'ampleur de l'engagement des apprenants envers leur éducation, ainsi que la volonté des autorités éducatives de garantir des opportunités d'apprentissage équitables à tous les élèves, quelle que soit leur situation géographique ou leurs circonstances personnelles. L'enseignement à distance est devenu une composante essentielle du paysage éducatif algérien, offrant aux apprenants la possibilité de poursuivre leurs études de manière flexible et accessible. Avec l'avènement des technologies de l'information et de la

communication (TIC), cette modalité d'apprentissage ouvre de nouvelles perspectives en matière d'éducation, permettant aux élèves de bénéficier de ressources pédagogiques variées et de qualité, quel que soit leur lieu de résidence. L'augmentation spectaculaire du nombre de participants aux tests de niveau de fin d'année témoigne également de la confiance croissante des familles et des élèves dans l'efficacité et la pertinence de l'enseignement à distance. En offrant des programmes d'études rigoureux et des méthodes d'évaluation équitables, l'enseignement à distance en Algérie contribue à la promotion de l'éducation pour tous et à la réalisation des objectifs nationaux en matière de développement humain et social. En conclusion, le record de participation aux tests de niveau de fin d'année de l'enseignement à distance en Algérie témoigne de l'importance croissante de cette modalité d'apprentissage dans le pays. En offrant des opportunités d'éducation flexibles et accessibles à tous, l'enseignement à distance contribue à renforcer l'inclusion éducative et à préparer les élèves à réussir dans un monde en constante évolution. Il est précisé, que la convocation, pour participer à cet examen, est disponible en téléchargement, depuis dimanche 7 avril 2024, via le lien électronique suivant : <http://inscriptic.onefd.edu.dz/convocation2024/>.

ITZIAR ITUÑO, STAR DE "LA CASA DE PAPEL", APPELLE LES ARTISTES

« Défendez les causes justes »

Itziar Ituño, célèbre pour son rôle d'inspectrice Raquel Murillo dans la série à succès "La Casa de Papel", a élevé sa voix en faveur de la cause palestinienne, renforçant ainsi son engagement envers les questions sociales et politiques. L'actrice espagnole, reconnue pour son talent et son charisme à l'écran, s'est exprimée sur l'importance pour les artistes de s'engager dans des causes justes pour promouvoir le changement et la justice sociale.

Fidèle à ses convictions, Itziar Ituño a souligné l'urgence de la situation en Palestine et a appelé ses pairs du monde artistique à se mobiliser en solidarité avec le peuple palestinien. Son appel intervient dans un contexte de tensions accrues au Moyen-Orient et de violences continues qui touchent les populations civiles palestiniennes. En utilisant sa plateforme médiatique et son influence, Itziar Ituño incarne le pouvoir de la culture et de l'art à sensibiliser et à mobiliser les consciences. Son engagement en faveur de la cause palestinienne reflète un désir profond de justice et de solidarité envers les opprimés, et témoigne de sa volonté de contribuer à un monde plus juste et équitable. Cette prise de position courageuse de la part de l'actrice espagnole illustre l'importance pour les artistes de ne pas rester silencieux face aux injustices et aux violations des droits humains. En utilisant leur voix et leur notoriété, les artistes ont le pouvoir de sensibiliser le public, de susciter le débat et de mobiliser l'opinion publique en faveur du changement social et politique. Au-delà de son engagement personnel, Itziar Ituño incarne également le message de solidarité et d'unité qui transcende les frontières et les différences culturelles. Son appel à l'action invite les artistes du monde entier à se tenir aux côtés des opprimés et à utiliser leur art comme un outil de transformation sociale et de promotion de la justice. L'appel d'Itziar Ituño en faveur de la cause palestinienne souligne l'importance pour les artistes de prendre position sur les questions de justice et de droits humains. Son exemple inspire et encourage les autres à utiliser leur voix et leur talent pour défendre les causes justes



et contribuer à un monde meilleur pour tous. Lors d'une conférence de presse organisée jeudi à l'hôtel Seybouse, présente à Annaba, à l'occasion de la 4^{ème} édition du festival du film méditerranéen, Itziar Ituño, a souligné l'importance cruciale du cinéma et des festivals dans la transmission de messages engagés. Dans un monde où les enjeux sociaux et politiques sont nombreux, l'artiste espagnole a insisté sur la nécessité pour les artistes de se mobiliser et de défendre les causes justes à travers le monde. Itziar Ituño a affirmé que

les festivals de cinéma offrent une tribune unique pour élever la voix et diffuser des messages de solidarité à une échelle mondiale. Elle a souligné l'importance de saisir ces occasions pour que les messages engagés portés par les artistes soient relayés par les médias et amplifiés par les réseaux sociaux, offrant ainsi une visibilité accrue aux problématiques sociales et politiques. L'actrice espagnole a également mis en avant la valeur ajoutée des festivals méditerranéens, qui permettent de mettre en lumière les défis et les enjeux spé-

cifiques à cette région géographique. Elle a souligné l'importance des échanges d'idées et des rencontres entre artistes et professionnels du cinéma pour favoriser l'unité et accroître l'impact des actions entreprises en faveur du changement. Dans un contexte où la coopération internationale est essentielle, Itziar Ituño a plaidé en faveur du développement de la coproduction entre l'Algérie et l'Espagne, malgré les obstacles linguistiques qui peuvent se présenter. Elle a souligné l'importance de surmonter ces barrières

pour favoriser les échanges culturels et artistiques entre les deux pays, renforçant ainsi les liens de solidarité et d'amitié. On peut dire que les déclarations d'Itziar Ituño mettent en lumière le rôle crucial des festivals de cinéma dans la promotion de messages engagés et la mobilisation des artistes pour les causes justes. Son appel à l'action résonne comme une invitation à utiliser le pouvoir de l'art et du cinéma pour promouvoir la justice sociale et le changement positif à travers le monde.

R.C

GHARDAÏA

Vers la protection et la valorisation de son patrimoine historique

La wilaya de Ghardaïa, joyau culturel au cœur du Sahara algérien, s'engage résolument dans la préservation et la valorisation de son riche patrimoine historique. Sous l'impulsion de la Direction locale de la culture et des arts, plusieurs monuments et sites de gravures rupestres se voient proposés pour être inscrits au patrimoine local et national, offrant ainsi une reconnaissance officielle à ces témoins précieux de l'histoire et de la culture de la région. Selon le chef

de service du patrimoine à la Direction locale de la culture et des arts, Abdelhamid Amiz, plusieurs sites emblématiques sont concernés par cette démarche ambitieuse. Parmi ceux-ci, on retrouve le ksar en ruine de Sidi Belkacem à Metlili, le site historique de Talazdit à El Ateuf, ainsi que les gravures rupestres de Daya Ben Dahoua et de la Zone des sciences également situées à El Ateuf. Cette initiative reflète l'engagement des autorités locales envers la préservation du patrimoine culturel et historique de la région.

En proposant ces sites au classement et à l'inscription au patrimoine, la wilaya de Ghardaïa affirme sa volonté de protéger ces trésors contre la dégradation et la disparition, tout en les mettant en valeur pour les générations futures. Le ksar en ruine de Sidi Belkacem, le site historique de Talazdit, ainsi que les gravures rupestres de Daya Ben Dahoua et de la Zone des sciences revêtent une importance particulière dans le paysage culturel et historique de la région. Ces vestiges témoignent de l'histoire millé-

naire de Ghardaïa, de ses traditions et de son héritage culturel unique, et méritent d'être préservés et valorisés pour leur valeur inestimable. Les procédures administratives et juridiques en cours témoignent de l'engagement des autorités locales à faire avancer ce projet avec sérieux et détermination. Une fois inscrits au patrimoine, ces sites bénéficieront d'une protection renforcée et pourront être mieux préservés et entretenus, tout en attirant l'attention du public sur leur importance historique et culturelle.

L'initiative de proposer ces monuments historiques et sites de gravures rupestres au classement et à l'inscription au patrimoine local et national témoigne de la volonté de la wilaya de Ghardaïa de préserver et de valoriser son riche héritage culturel et historique. Cette démarche représente un pas important vers la protection et la promotion du patrimoine de la région, ainsi qu'une reconnaissance de son importance pour l'identité et la mémoire collective de la nation algérienne.

A LIRE, "CŒUR DE LIÈVRE" DE JOHN UPDIKE

Dans les méandres des relations humaines

Dans la vaste étendue de la littérature américaine, certaines œuvres se distinguent par leur capacité à capturer l'essence même de l'expérience humaine. "Cœur de lièvre" de John Updike est l'une de ces œuvres remarquables qui invite les lecteurs à plonger dans les méandres complexes des émotions et des relations humaines. Publié en 1960, "Cœur de lièvre" explore la vie d'Harry Angstrom, surnommé Rabbit, un homme ordinaire qui se retrouve à un carrefour dans sa vie.

Pris au piège de ses propres désirs et insatisfactions, Rabbit se lance dans une quête de sens et de bonheur, cherchant désespérément à échapper à la monotonie de son existence quotidienne. Au cœur du roman se trouve le portrait poignant d'un homme en proie à ses propres contradictions et aspirations. À travers les yeux de Rabbit, John Updike offre une exploration profonde et introspective de la condition humaine, dépeignant avec finesse les luttes intérieures et les moments de révélation qui fa-

çonnet notre existence. L'une des forces de "Cœur de lièvre" réside dans sa capacité à capturer la texture même de la vie américaine des années 1950 et 1960. À travers les décors familiers de la banlieue, des bars et des terrains de jeu, Updike donne vie à un monde vibrant et authentique, où les personnages se débattent avec les promesses et les désillusions de l'American Dream. Mais au-delà de sa dimension socioculturelle, "Cœur de lièvre" est avant tout une histoire universelle de recherche

de soi et de quête de sens. Rabbit incarne les aspirations et les tourments de tout un chacun, et son parcours tumultueux résonne avec une sincérité et une empathie qui touchent au cœur. En explorant les thèmes de la culpabilité et de la rédemption, John Updike offre une méditation profonde et poignante sur la condition humaine. Son écriture riche et évocatrice capture les nuances les plus subtiles des émotions humaines, invitant les lecteurs à réfléchir sur leur propre

existence et sur les choix qui donnent forme à leur vie. "Cœur de lièvre" de John Updike demeure une œuvre intemporelle qui continue de fasciner et d'émouvoir les lecteurs par sa profondeur et sa sincérité. À travers le portrait inoubliable de Rabbit Angstrom, Updike nous offre un miroir dans lequel nous pouvons contempler les mystères et les contradictions de l'âme humaine, nous invitant ainsi à une exploration intime et profonde de nous-mêmes.

R.C

MODERNISATION DES AÉROPORTS

Le ministère des Transports trace une feuille de route ambitieuse

Dans le cadre d'une volonté résolue d'améliorer les services aéroportuaires en Algérie, le ministre des Transports a annoncé la mise en place d'une feuille de route ambitieuse visant à remédier aux lacunes constatées dans la gestion des aéroports du pays. Cette initiative vise à moderniser les infrastructures aéroportuaires et à améliorer l'expérience des voyageurs, en mettant l'accent sur la qualité des prestations et services proposés.

Lévaluation des responsables des aéroports selon des critères prédéfinis constitue l'une des principales mesures de cette feuille de route. En introduisant un contrat de performance indexé aux primes, le ministère des Transports cherche à promouvoir une culture de responsabilité et d'efficacité au sein des équipes dirigeantes des aéroports. Cette approche incitative vise à encourager les gestionnaires à atteindre et à dépasser les objectifs fixés en matière de qualité de service et de satisfaction des voyageurs. Parallèlement, des réunions cycliques seront organisées pour évaluer régulièrement les prestations et les services offerts par les aéroports. Ces réunions permettront de suivre de près les performances des différents aéroports et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations. En favorisant un dialogue ouvert et transparent entre les autorités aéroportuaires et le Ministère des Transports, ces évaluations périodiques contribueront à une gestion plus efficace et plus efficiente des infrastructures aéroportuaires. L'objectif ultime de cette feuille de route est de mettre fin aux lacunes relevées dans la gestion des aéroports et de garantir des services de qualité supérieure aux voyageurs. En améliorant la gestion et la performance des aéroports, le Ministère des Transports vise à renforcer l'attractivité du secteur aérien en Algérie, à promouvoir le tourisme et les échanges économiques, et à contribuer au développement global du pays. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour moderniser les infrastructures et les services publics en Algérie, et pour répondre aux attentes croissantes des citoyens en matière de qualité et d'efficacité des services. En plaçant les



besoins des voyageurs au centre de ses préoccupations, le Ministère des Transports affirme son engagement à faire de l'aviation civile un moteur de développement économique et social pour le pays. La feuille de route tracée par le Ministère des Transports représente une étape importante dans la modernisation et l'amélioration des services aéroportuaires en Algérie. En mettant en place des mécanismes d'évaluation et de suivi rigoureux, les autorités visent à instaurer une culture de performance et d'excellence au sein des aéroports du pays, dans le but d'offrir une expérience de voyage optimale aux passagers et de renforcer la compétitivité du secteur aérien national.

Des investissements stratégiques

Mohamed-El Habib Zahana, ministre des Transports, a annoncé

des investissements significatifs visant à moderniser et à renforcer les infrastructures aéroportuaires du pays. Une enveloppe financière dépassant les 10 milliards de dinars a été mobilisée au cours de l'exercice 2023 dans le cadre du programme sectoriel, témoignant de l'engagement ferme des autorités à améliorer la sécurité et l'efficacité des aéroports algériens. Ces investissements stratégiques sont destinés à doter tous les aéroports du pays de systèmes de caméras thermiques de pointe, à renforcer les dispositifs de sécurité avec de nouveaux scanners, et à numériser et consolider le réseau de surveillance par vidéo dans de nombreux aéroports. Ces mesures visent à améliorer la sécurité et la surveillance des infrastructures aéroportuaires, tout en garantissant une meilleure gestion des flux de passagers et de marchandises. En plus de ces initiatives, les fonds alloués permettront

également le réaménagement des clôtures externes et des parcours de patrouilles dans les périmètres aéroportuaires, renforçant ainsi la protection des installations contre les menaces potentielles. De plus, des études de projets ont été lancées pour la protection des aéroports de Chlef et d'El Bayadh contre le risque des inondations, démontrant l'engagement du gouvernement à prévenir les risques naturels et à assurer la sécurité des infrastructures aéroportuaires. Ces investissements majeurs reflètent la vision ambitieuse du gouvernement algérien en matière de développement du secteur du transport aérien. En modernisant les infrastructures et en renforçant les mesures de sécurité, les autorités visent à renforcer la compétitivité des aéroports algériens sur le plan régional et international, à promouvoir le tourisme et les échanges économiques, et à contribuer au

développement global du pays. La modernisation du secteur du transport aérien revêt une importance stratégique pour l'Algérie, tant sur le plan économique que sur le plan social. En investissant dans les infrastructures aéroportuaires et en renforçant les mesures de sécurité, le gouvernement algérien démontre son engagement à offrir une expérience de voyage sûre et agréable aux passagers, tout en contribuant au développement économique et à la prospérité du pays. Les investissements consentis pour la modernisation du secteur du transport aérien en Algérie témoignent de la volonté du gouvernement à améliorer les infrastructures et les services aéroportuaires dans le pays. Ces nouvelles mesures renforceront la compétitivité des aéroports algériens, tout en assurant la sécurité et le confort des voyageurs, et en contribuant au développement socio-économique de l'Algérie. **R.E**

RÉUNIONS DU FMI / BANQUE MONDIALE Des avancées insuffisantes dans un monde en crise

Les Réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale se sont clôturées le 19 avril, mais les nouvelles annonces ne sont pas à la hauteur des enjeux et l'écart entre les ambitions de ces deux institutions et les demandes de la société civile ne fait que se creuser. Heureusement, une nouvelle initiative portée par la présidence brésilienne du G20, en marge des Réunions de printemps, donne de l'espoir : la taxation mondiale des milliardaires. La semaine des Réunions de printemps 2024 a débuté avec la publication d'un rapport alarmant par la Banque mondiale elle-même. Selon ce rapport, l'écart entre la croissance du revenu par habitant des pays les plus pauvres et celle des pays les plus riches s'est creusé au cours des cinq dernières années, pour la première fois au cours de ce siècle. « Nous constatons une régression structurelle très grave, un renversement de tendance dans le monde. C'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme », a déclaré Ayhan Kose, économiste en chef adjoint de la Banque mondiale et l'un des auteurs du rapport. En parallèle, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le dé-



veloppement (CNUCED) déclarait quelques jours plus tôt que la part de l'aide au développement internationale allouée aux pays dits « les moins avancés » (pays dont les indices de développement sont les plus faibles au monde) avait atteint 22% seulement, soit la part la plus

faible depuis plus d'une décennie. Le même jour, la CNUCED annonçait également que près de la moitié de l'humanité vivait dans des pays qui dépensent plus pour rembourser les intérêts de leur dette que pour investir dans l'éducation ou la santé.

TOYOTA Un tournant électrique de 18,6 milliards de dollars aux USA

Le constructeur automobile japonais Toyota a annoncé un investissement supplémentaire de 1,4 milliard de dollars dans son usine de Princeton, dans l'Indiana, pour y produire un nouveau SUV électrique 7 places. Cette annonce fait partie d'un plan plus large d'investissement de 18,6 milliards de dollars aux États-Unis pour soutenir la transition de Toyota vers l'électrique. Toyota, pionnier et champion mondial des hybrides, a longtemps freiné sur les voitures 100% électriques, mais a entamé un tournant décisif en 2021 en faisant de l'électrique sa priorité numéro un. Le constructeur automobile prévoit de proposer une offre diversifiée pour s'adapter au contexte local de chacun de ses marchés. Le constructeur automobile japonais a donc annoncé un plan d'investissement massif de 18,6 milliards de dollars aux États-Unis pour accélérer sa transition vers l'électrique. Dans ce cadre, Toyota a annoncé un investissement supplémentaire de 1,4 milliard de dollars dans son usine de Princeton, dans l'Indiana, pour y produire un nouveau SUV électrique 7 places. Cette annonce porte à 8 milliards de dollars le total investi dans l'Indiana, où Toyota est présent depuis près de trente ans. Grâce à cet investissement, le site de l'Indiana, qui emploie actuellement plus de 7 500 personnes, devrait accueillir jusqu'à 340 employés supplémentaires. La nouvelle ligne de production de SUV électriques sera équipée d'une ligne d'assemblage de blocs-batterie utilisant les batteries lithium-ion produites dans une autre usine de Toyota en Caroline du Nord.

JIJEL

Rebiga préside la cérémonie commémorant le 66ème anniversaire de la bataille de Settara

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a présidé, samedi à Jijel, la cérémonie commémorant le 66ème anniversaire de la célèbre bataille de Settara, dans la commune de Ghebala (26-27 avril 1958) au cours de laquelle les Moudjahidine avaient infligé aux forces coloniales de lourdes pertes en vies humaines et en matériel.



Lors d'une allocution prononcée sur la place contiguë au cimetière des Martyrs de la commune de Ghebala, M. Rebiga, arrivé dans la wilaya de Jijel, a souligné que la bataille de Settara a donné lieu à «un affrontement acharné au cours duquel les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) ont développé une stratégie militaire qui a prouvé leur génie, leur courage et leur supériorité sur l'armée coloniale, lourdement armée et renforcée par l'aviation». Une armée coloniale qui a été «vaincue par de vaillants Moudjahidine, par la force de leur volonté et de l'appui du peuple qui s'était rallié à eux ». Il a ajouté que la bataille de Settara fut « une des affrontements

que l'Histoire immortalisera () et qui fut un épisode, un autre, de la destruction sanglante orchestrée par l'occupant pour anéantir le peuple algérien sans défense ». M. Rebiga, rappelant que la commémoration de la bataille historique de Settara « coïncide avec l'anniversaire de la grande bataille de Souk Ahras ainsi qu'avec le 122ème anniversaire de l'insurrection de Righa, près

d'Ain Defla, ce qui confirme que l'histoire de l'Algérie est parsemée de gloire et de sacrifices ». Pour rappel, la bataille de Settara s'était déroulée dans les montagnes de Beni Sebih, dans la commune de Ghabala, les 26 et 27 avril 1958, sous le commandement du Chahid Mustapha Filali. Cette zone était un centre de ralliement et de passage des combattants de

l'ALN et constituait un carrefour vers les régions de Jijel et de Skikda. La stèle commémorative érigée dans le voisinage du cimetière des martyrs porte les noms des 410 Chouhada tombés au champ d'honneur au cours de cette bataille, tandis que plus de 1.100 soldats français ont été tués en même temps que plusieurs avions ont été abattus et de nombreux chars

détruits. Pour rappel, au cours de la première journée de sa visite à Jijel, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit avait souligné, sur les ondes de la radio régionale de Jijel, que la préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations restaient « tributaires de l'utilisation des moyens de communication et des technologies modernes ».

OUARGLA

Convention de coopération entre l'entreprise Huawei et 12 institutions universitaires

Une convention de coopération a été signée, à Ouargla, entre l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie et douze (12) institutions universitaires du Sud du pays. La cérémonie de signature du document de coopération, qui profite aux institutions de Ouargla, Biskra, El-Oued, Adrar, Tamanrasset, Béchar, Laghouat, Ghardaïa, El-Bayadh, Nâama, Aflou et Tindouf, s'est déroulée en présence des responsables de l'entreprise Huawei, des recteurs des

institutions universitaires et de nombreux responsables d'organismes et entreprises publiques économiques. Dans son intervention, le recteur de l'Université « Kasdi Merbah » de Ouargla, le Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a mis en avant l'importance que revêt cette convention avec l'entreprise Huawei, de renom mondial, affirmant à l'occasion que l'Etat a accordé tout l'intérêt voulu aux technologies eu égard à leur contribution au développement durable. Il a soutenu que cette convention tend à fournir des programmes de formation de haut

niveau dans les technologies de l'information et de la communication à la satisfaction des étudiants et leur accompagnement pour acquérir, avec le concours, de Huawei, l'expérience scientifiques mais aussi l'expérience opérationnelle, en sus de l'équipement des institutions universitaires en nouvelles technologies, et l'appui des projets d'innovation et de la recherche scientifique dans le domaine. Le même responsable a noté, à ce titre, que « moult conventions de coopération avaient été signées par l'entreprise Huawei et entreprises pu-

bliques visant la consolidation de partenariat au volet didactique et de formation pour atteindre la gouvernance numérique et l'amélioration des prestations des institutions de l'Etat ». Pour sa part, le vice-président directeur général de l'entreprise « Huawei Télécommunications Algérie », Liu Cheng Cheng, a souligné que « son entreprise, liée par accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en place un programme de formation en direction des étudiants leur permettant d'étoffer

leurs connaissances en technologies de communication, avant de signaler, à ce titre, que « pas moins de 7.000 étudiants, issus de différentes institutions universitaires algériennes, avaient bénéficié depuis 2018 de stages de formation dans ce domaine de pointe ». Le même responsable a ajouté que « le déploiement de son entreprise dans le Sud vise à permettre aux étudiants des régions de tirer profit des technologies leur permettant de relever les défis liés au marché de l'emploi ».

SAISON ESTIVALE À TIPASA

Quatre nouvelles plages autorisées à la baignade

En prévision de la saison estivale qui sera lancée officiellement le 1er juin prochain, le wali de Tipasa, Abou Bakr Essedik Boucetta, fait de nouvelles annonces.

En effet, quatre nouveaux sites sont désormais autorisés à la baignade. Ainsi, le littoral de Tipasa, long de plus de 123 km, comptera 53 plages surveillées au lieu des 49 sites autorisés la saison précédente. Les nouvelles plages sont La Pointe à Gouraya, Guounini 2 à Hadjret Ennos, plage Cabrira à Sidi Ghilès et le Rocher plat dans la daïra de Bou-Ismaïl. L'ouverture de nouvelles plages est subordonnée à une procédure rigoureuse. Outre

la qualité de l'eau, le site doit offrir toutes les commodités devant garantir la sécurité, la tranquillité et le bien-être de l'estivant s'y rendant, et ce, que ce soit en matière d'accès faciles à la plage, la présence des services de sécurité et des surveillants des plages de la Protection civile ou bien la disponibilité d'un parking et de sanitaires, pour ne citer que ces critères élémentaires. Dans ce sens, le wali de Tipasa, qui a présidé une réunion de l'exécutif en fin de cette semaine, consacrée entre autres à la préparation de la saison estivale, a donné des instructions pour qu'on procède au plus vite au branchement des quatre nouveaux sites de bai-

gnade aux réseaux électriques et de l'AEP. D'une manière plus globale, le chef de l'exécutif de la wilaya a ordonné le parachèvement de l'intégralité des procédures administratives relatives à la prochaine saison estivale dans un délai ne dépassant pas les sept jours, particulièrement en ce qui concerne la préparation des plans d'aménagement des sites de baignade pour l'exploitation touristique, ce qui inclut les plages les espaces de parking, les points de vente et les structures sanitaires. Selon la cellule de communication de la wilaya, Abou Bakr Essedik Boucetta a précisé, dans ses interventions lors du conseil exécutif, que la gratuité

d'accès à la plage est un droit inaliénable, d'où la nécessité d'enlever tout équivoque sur le concept de location qui concerne exclusivement les équipements de la plage (parasols, chaises, tables...) et non pas des espaces sur le rivage. Parmi les autres actions à accomplir rapidement, le wali a instruit les services en relation avec la préparation et la gestion de déroulement de la saison estivale à entreprendre sans délais des travaux d'aménagement des accès menant vers les sites de baignade ainsi que la rénovation des postes de la Protection civile, de la gendarmerie et de la police dans l'ensemble des plages. Ces actions consistent éga-

lement en le renouvellement des panneaux signalétiques. Dans le volet relatif à l'hygiène du milieu, le wali a donné des instructions pour entamer des campagnes de nettoyage à grande échelle dans les sites de baignade avec obligation d'effectuer quotidiennement des analyses de la qualité de l'eau des plages. S'agissant des structures touristiques, particulièrement les camps de toile dont le dossier est devant les tribunaux ou le droit de leur location est arrivé à terme, il est strictement interdit de les exploiter jusqu'à ce que toutes les procédures administratives sous-tendant leur location à nouveau soient achevées.

PALESTINE

Tout le monde à Ghaza boit de l'eau contaminée

Le ministère palestinien de la Santé a alerté sur la pollution de l'eau potable à Ghaza, affirmant que "désormais tous les habitants de l'enclave palestinienne boivent de l'eau contaminée".

En raison de la fermeture du laboratoire de santé publique et de l'incapacité de tester l'eau potable, tous les citoyens de la bande de Ghaza boivent de l'eau contaminée, ce qui met leur vie en danger", a déclaré le ministère, dans un communiqué. Il a attribué cette situation "au refus de l'entité sioniste d'autoriser l'utilisation du chlore ou de toute autre alternative pour traiter l'eau potable, ainsi qu'à l'accumulation de déchets dans les rues et dans les camps".

Le ministère a rappelé, à cet égard, que "plusieurs cas de méningite et d'hépatite ont été détectés dans plusieurs endroits à Ghaza". Récemment, le service de Défense civile de la bande de Ghaza a mis en garde contre la propagation d'épidémies et de maladies dans les camps de déplacés des gouvernorats du sud, à mesure que les vagues de chaleur s'intensifient.

"Les souffrances des citoyens déplacés dans les camps de déplacés des gouvernorats du sud de Ghaza semblent s'accroître avec l'intensification des vagues de chaleur", a-t-il souligné dans un communiqué, ajoutant que "cela prédit la propagation d'épidémies et de maladies parmi eux, en particulier chez les enfants et les femmes enceintes". Le ministère de la Santé a annoncé, aussi que le bilan des victimes de la guerre israélienne s'est alourdi à 34 454 morts et 77 575 blessés, depuis le 7 octobre. "L'occupation israélienne a commis, au 205e jour de la guerre, 7 massacres contre des familles dans la Bande de Gaza, qui ont fait 66 morts et 138 blessés au cours des dernières 24 heures", a précisé le ministère. Le ministère a également fait état de "plusieurs victimes toujours ensevelies sous les décombres et jonchant les routes, les ambulances et les équipes de la protection civile n'ayant pas parvenu à les atteindre".



AU SIXIÈME JOUR DE LA PÂQUE JUIVE

Plus de 500 colons israéliens prennent d'assaut al-Aqsa

Plus de 500 colons israéliens ont pris d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, hier matin, sous la protection de la police, au sixième jour de la Pâque juive.

Le Département des dotations islamiques de Jérusalem a déclaré dans un bref communiqué, que "plus de 500 colons ont pris d'assaut al-Aqsa, "en direction de la porte Al Maghariba, et ont mené des rondes de provocation et accompli des rituels talmudiques dans ses esplanades". Le Département a expliqué que les colons ont pris d'assaut la mosquée sous une forte surveillance policière israélienne. On s'attend à ce que davantage de colons

prennent d'assaut la mosquée, après la prière de mi-journée (Al-Dohr). Depuis le premier jour de la Pâque juive, qui a commencé mardi et se poursuivra pendant une semaine, des centaines de colons prenaient d'assaut quotidiennement la mosquée Al-Aqsa, sous une forte surveillance policière. De vives tensions régnaient dans toute la vieille ville de Jérusalem. Presque quotidiennement, des colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa, notamment à l'invitation des groupes et organisations présumés du "Temple", sous protection de la police israélienne. Les "Groupes du Temple" sont un bloc qui fait référence à un certain nombre

d'organisations et de mouvements juifs nationaux et religieux qui ciblent la ville de Jérusalem, en particulier la mosquée Al-Aqsa, et l'établissement du prétendu "Temple de Salomon" à sa place. Les Palestiniens affirment qu'Israël met en œuvre des mesures intensives et rapides pour judaïser Jérusalem, y compris la mosquée Al-Aqsa, et effacer son identité arabe et islamique. Les Palestiniens défendent Jérusalem-Est comme capitale de leur État espéré, sur la base de résolutions de légitimité internationale, qui ne reconnaissent ni l'occupation de la ville par Israël en 1967 ni son annexion en 1981.

"AGRESSION" DES EMIRATS

Le Soudan demande une réunion d'urgence du Conseil de sécurité

Le Soudan a réclamé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner ce qu'il qualifie "d'agression" des Emirats arabes unis "contre le peuple soudanais", via leur soutien présumé aux paramilitaires en guerre contre l'armée, a déclaré une source diplomatique soudanaise.

L'agence de presse soudanaise (Suna) a confirmé que le représentant du Soudan, Al-Harith Idriss, avait soumis cette demande et souligné que "le soutien des Emirats arabes unis à la milice criminelle des FSR (...) fait des Emirats arabes unis les complices de tous ses crimes". Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité la

semaine dernière, Abou Dhabi a réfuté les accusations sur son présumé soutien aux FSR. "Toutes les allégations concernant l'implication des Emirats arabes unis dans toute forme d'agression ou de déstabilisation au Soudan, ou la fourniture d'un soutien militaire, logistique, financier ou politique à toute faction soudanaise sont sans fondement et ne sont pas étayées par des preuves crédibles", selon la lettre relayée par le ministère émirati des Affaires étrangères. Dans un communiqué distinct, le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé "sa profonde inquiétude" concernant l'escalade des combats dans la province soudanaise du Darfour du Nord et mis en

garde contre une possible offensive imminente des paramilitaires des FSR et milices alliées à el-Facher, capitale de l'Etat, qui n'est pas sous leur contrôle et abrite un grand nombre de réfugiés. La guerre a déjà causé des milliers de morts, détruit les infrastructures déjà précaires du Soudan et provoqué le déplacement de plus de 8,5 millions de personnes, selon l'ONU. En décembre, Khartoum a demandé à 15 diplomates émiratis de quitter le pays après qu'un haut commandant de l'armée a accusé Abou Dhabi de soutenir les paramilitaires. Au même moment, des manifestations dans la ville de Port-Soudan (est) réclamaient l'expulsion de l'ambassadeur émirati.

ONU/Russie

Les demandes adressées aux pays concernant le sabotage de Nord Stream sont ignorées

Toutes les demandes de coopération adressées aux pays européens par les autorités russes compétentes dans le cadre de l'enquête sur le sabotage des gazoducs Nord Stream et Nord Stream 2 ont été ignorées. C'est ce qu'a déclaré le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia.

« Je voudrais également souligner à cet égard que toutes les demandes de coopération dans l'enquête sur l'attaque terroriste contre le Nord Stream, adressées par les autorités russes compétentes à leurs collègues des pays européens menant des actions d'enquête, ont été systématiquement ignorées. Si nous avons reçu des réponses, il ne s'agissait que de réponses formelles », a-t-il déclaré lors de la réunion du Conseil de sécurité. La société Nord Stream AG a fait état le 27 septembre 2022 de la présence de « destructions sans précédent » sur « trois tronçons des gazoducs maritimes Nord Stream 1 et Nord Stream 2 ». Les sismologues suédois ont enregistré la veille deux explosions survenues sur les tracés des gazoducs. Le parquet général de Russie a intenté une affaire pour acte de terrorisme international. Les compagnies d'assurance refusent de verser des indemnités à la société Nord Stream AG, affirmant que les gazoducs Nord Stream ont subi des dommages à la suite d'hostilités, a rajouté l'ambassadeur de Russie aux Nations unies, Vassili Nebenzia. « Il est symptomatique que le secteur privé se soit récemment joint aux discours ridicules de l'establishment politique et médiatique occidental. Selon les médias, les compagnies d'assurance Lloyd's of London et Arch Insurance refusent d'indemniser l'opérateur des gazoducs, Nord Stream AG, parce que ceux-ci auraient été victimes d'opérations militaires », a-t-il expliqué.

Sahel

Washington va retirer les soldats du Tchad, après le Niger

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient retirer temporairement des soldats du Tchad, quelques jours après un accord sur un retrait de leurs forces du Niger voisin, le gouvernement tchadien évoquant des « préoccupations » quant à la présence américaine.

Au Tchad, les Etats-Unis disposent d'une centaine de soldats dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Sahel. « L'Africom envisage actuellement de repositionner certaines forces militaires américaines depuis le Tchad, dont le départ d'une partie était déjà prévu », a déclaré lors d'une conférence de presse jeudi le porte-parole du Pentagone, Pat Ryder, en référence au commandement militaire américain pour l'Afrique. « Il s'agit d'une étape temporaire dans le cadre d'une révision en cours de notre coopération de sécurité, qui reprendra après l'élection présidentielle du 6 mai au Tchad », a-t-il ajouté. Le départ d'environ 75 membres des forces spéciales américaines doit démarrer ce week-end et être bouclé en quelques jours, selon le New York Times. « La présence des forces américaines au Tchad était initialement motivée par l'engagement commun dans la lutte contre le terrorisme, un objectif partagé par les deux nations », a déclaré le porte-parole du gouvernement tchadien.

EXPULSER TOUS LES MIGRANTS ILLÉGAUX VERS LE RWANDA

La loi britannique qui fait scandale

Les parlementaires britanniques ont adopté dans la nuit de mardi 23 avril un projet de loi permettant l'expulsion de tous les demandeurs d'asile entrés illégalement au Royaume-Uni vers le Rwanda. La communauté internationale appelle à une marche arrière.

Un marathon politique et judiciaire de près de deux ans est arrivé à sa conclusion, dans la nuit de lundi à mardi 23 avril. Les membres de la chambre des communes britannique ont adopté une loi permettant l'expulsion vers le Rwanda de demandeur d'asile entrés illégalement au Royaume-Uni. Un vote "historique" des mots du Premier ministre Rishi Sunak, qui a hérité du projet de son prédécesseur Boris Johnson. La communauté internationale, elle, dénonce en bloc ce procédé.

Que dit la loi ?

Lors de sa conceptualisation, il y a deux ans, ce projet d'accord migratoire entre le Rwanda et le Royaume-Uni était perçu par le gouvernement comme une réponse à la crise, alors qu'un nombre record de personnes (45.000) avait traversé clandestinement la Manche à bord de canots. L'objectif : envoyer au Rwanda les demandeurs d'asile - d'où qu'ils viennent - entrés illégalement au Royaume-Uni. Mais qu'y gagne le Rwanda ? Un traité prévoyant une collaboration de cinq ans inclut deux contreparties. D'abord, les Britanniques acceptent d'accueillir un nombre indéterminé de "réfugiés les plus vulnérables" actuellement installés au Rwanda. Ensuite, cet accord est conditionné selon le Guardian au versement d'un "fond de transformation économique et d'intégration" de 120 millions de livres sterling (près de 140 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 20.000 à 30.000 livres (entre 23.000 et 34.000 euros) supplémentaires par personne pour le vol vers le Rwanda et les trois premiers mois d'hébergement sur place. Selon Le Monde, l'accord final et actualisé porte sur une enveloppe totale de 500 millions de livres (plus de 581 millions d'euros). Toutefois, le nombre de personnes pouvant être impliquées par cet accord n'a pas été spécifié. Le gouvernement britannique dit avoir ouvert 2.200 places de détention provisoire pour gérer les litiges. En juillet 2022, le Rwanda assurait ne pouvoir finalement accueillir... Que 200 personnes. Il promettait toutefois d'augmenter rapidement sa capacité, comme l'expliquait The Standard.

Comment vont se passer les expulsions ?

Lundi, quelques heures avant l'adoption du projet de loi, le



Premier ministre Rishi Sunak assurait que dès le vote de la loi, les autorités seraient prêtes à la mettre en application rapidement. Selon ses dires, le gouvernement est "prêt" à expulser des demandeurs d'asile vers le Rwanda d'ici 10 à 12 semaines, une fois la loi adoptée. "Nous sommes prêts", "ces vols décolleront, quoi qu'il arrive", a martelé dans la matinée le Premier ministre lors d'une conférence de presse. Le gouvernement a déjà mobilisé plusieurs centaines de personnels, notamment des juges, pour traiter rapidement les éventuels recours des migrants clandestins, qui seront en parallèle placés en détention provisoire. Des "avions charter" ont été réservés, a précisé le Premier ministre, alors que selon des médias britanniques l'administration peine à convaincre des compagnies aériennes de contribuer aux expulsions. "Aucune cour étrangère ne nous empêchera de faire décoller les avions", a insisté Rishi Sunak, répétant le mantra des conservateurs depuis le blocage de premières expulsions vers le Rwanda par la justice européenne.

Pourquoi le projet est-il resté en jachère pendant deux ans ?

Rishi Sunak hérite d'un cheval de bataille qui n'était pas le sien. Le vote est le fruit d'un passage de flambeau à travers trois chefs de gouvernement conservateurs, un chemin semé d'embûches politiques et juridiques. Sur le plan légal, la loi vient outrepasser

une décision de la Cour suprême qui avait, le 15 novembre 2023, jugé "illégal" l'accord avec le Rwanda. Le motif : la sûreté des demandeurs d'asile n'y était pas assurée. Or, le texte de loi empêche désormais les juges de statuer sur la sûreté du Rwanda, et donc empêche de remettre en question les expulsions. Sur le plan politique, d'autres points de barrages différents ont retardé la mise en application de cette loi, à savoir, un "ping-pong" entre la chambre haute et la chambre basse. Les Lords, le corps dont les représentants ne sont pas élus, a multiplié les amendements pour bloquer le texte en l'état. L'un de ceux-ci visait à empêcher les personnes afghanes ayant servi dans l'armée britannique d'être également couverts par l'accord. Outre un accord verbal, la joute n'a finalement pas abouti en leur faveur. Le camp conservateur s'est montré particulièrement inflexible, avec en ligne de mire la future élection législative.

Qu'en pense la communauté internationale ?

Les appels internationaux se multiplient pour appeler le Royaume-Uni à renoncer aux expulsions. L'ONU a prié Londres de "reconsidérer son plan", dénonçant des lois britanniques "de plus en plus restrictives" ayant "érode l'accès à la protection des réfugiés" ces deux dernières années. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk a demandé au gouvernement de "prendre plutôt des mesures pratiques pour lutter contre les

flux irréguliers de réfugiés et de migrants, sur la base de la coopération internationale et du respect du droit international des droits de l'homme", selon une déclaration citée par l'Agence France presse. Le Commissaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme, Michael O'Flaherty, a qualifié pour sa part cette loi d'"atteinte à l'indépendance de la justice". Le Conseil de l'Europe réunit 46 membres, dont le Royaume-Uni, est dépositaire de la convention européenne des droits de l'homme. C'est à partir de celle-ci qu'en juin 2022 un premier vol vers le Rwanda avait été bloqué par la Cour européenne des droits de l'homme. L'ONU a demandé à Londres de "reconsidérer son plan", dénonçant des lois britanniques "de plus en plus restrictives" qui ont érodé l'accès à la protection des réfugiés depuis 2022. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk, et son homologue en charge des réfugiés, Filippo Grandi, ont appelé le gouvernement "à prendre plutôt des mesures pratiques pour lutter contre les flux irréguliers de réfugiés et de migrants, sur la base de la coopération internationale et du respect du droit international des droits de l'homme".

Kigali « satisfait »

De son côté, le Rwanda s'est dit "satisfait", la porte-parole du gouvernement Yolande Makolo ajoutant que les autorités étaient "impatientes d'accueillir les personnes relocalisées au Rwanda". Les lits sont faits, les meubles installés. Ça fait deux

ans que ces résidences de Kigali (Rwanda), que vous pouvez au début de la vidéo en tête de cet article, sont comme figées dans l'attente de leurs premiers pensionnaires. Ce n'est plus question de semaine. À partir de la mi-juin, quelques centaines de migrants entrés illégalement au Royaume-Uni seront transférés par avion, peu importe leur origine, vers le Rwanda, un autre pays du Commonwealth. C'est là que leurs demandes d'asile seront examinées, et en cas d'accord, les réfugiés pourront s'installer sur place. Cependant, ils ne pourront à aucun moment retourné en Grande-Bretagne. "Nous expulserons vers le Rwanda à un rythme régulier de plusieurs vols chaque mois, tout l'été et au-delà jusqu'à ce que les bateaux s'arrêtent", prévient Rishi Sunak, Premier ministre du Royaume-Uni. Mais ce serait-ce seulement légal dans l'Union européenne ? En l'état, non, selon plusieurs spécialistes qui dénoncent une atteinte au droit de l'homme. "Instaurer un mécanisme qui fait qu'un migrant qui arrive sur le territoire de la France, par exemple, ne verra pas sa demande d'asile examinée par les autorités françaises, c'est une manière de ne pas répondre aux obligations énoncées dans la Convention de Genève", nous explique Marie-Laure Basilien-Gainche, professeure en droit public et spécialiste de l'immigration à l'université Lyon 3 (Rhône).

« Honte nationale »

Adossé à un nouveau traité entre Londres et Kigali, le texte adopté au Parlement britannique visait à répondre aux conclusions de la Cour suprême, qui avait jugé le projet initial illégal en novembre dernier. Il stipule que le Rwanda est un pays sûr et prévoit que le gouvernement pourra outrepasser d'éventuelles injonctions de la Cour européenne des droits de l'homme à empêcher les expulsions. Les associations de défense des droits humains, opposées de longue date à ce projet, ont vivement critiqué le vote. C'est une « honte nationale » et il « laissera une tache sur la réputation morale de ce pays », a notamment réagi dans un communiqué Sacha Deshmukh, à la tête d'Amnesty International au Royaume-Uni. Dans un communiqué commun, Amnesty, Freedom from Torture et Liberty, estiment ainsi que le texte constitue « une menace significative pour l'État de droit ».

Ligue 1 (24e journée)

Le Mouloudia vient à bout du Paradou

Le Mouloudia d'Alger, solide leader de la Ligue 1, a creusé l'écart à treize points sur son premier poursuivant au classement général, le CS Constantine, après sa courte mais précieuse victoire contre le Paradou AC (1-0), remportée samedi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 24e journée.

Les Pacisites avaient tenu bon dans ce derby, repoussant avec brio tous les assauts mouloudéens jusqu'à la 79e minute, mais un ancien des leurs, Zakaria Naïdji, a réussi à trouver la faille, pour inscrire l'unique but de la rencontre, d'un tir bien placé, qui est allé se loger dans le coin opposé (1-0).

Un précieux succès qui permet au Doyen de consolider sa première place avec désormais 56 points, au moment où le PAC reste cinquième, avec 36 unités. Un peu plus tôt dans l'après-midi, la JS Kabylie et le NC Magra avaient réussi de très belles opérations aussi, en engrangeant de précieux points lors de leurs déplacements respectifs chez l'ES Ben Aknoun et l'ASO Chlef.

Les Canaris l'ont emporté (3-2) au stade du 20-Août, se hissant par la même occasion à la septième place du classement général, avec 33 points, au moment où le NCM s'est contenté d'un nul (2-2) à Chlef, mais qui suffit à son bonheur, puisqu'il lui permet de consolider sa treizième place avec 27 points.

Par la même occasion, le club de Magra porte son avance à quatre longueurs sur l'ES Ben Aknoun, premier club non reléguable, au moment où l'ASO reste onzième, avec 28 points. Le bal de cette 24e journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont le MC El Bayadh, la JS Saoura et l'ES Sétif ont été les plus grands bénéficiaires.

Le MCEB l'avait emporté (1-0) contre l'USM Khenchela, grâce à Benzid (21e), se hissant par la même occasion à la 10e place du classement général, avec 31



points, alors que son adversaire du jour pointe juste derrière (11e/28 pts).

De son côté, la JSS n'a pas fait dans le détail en accueillant la lanterne-rouge, l'US Souf, qu'elle a atomisé (6-0), grâce notamment à Amrane (24e), Saâdi (43e), Souibaâh (50e), Hadadou (79e) et Amieur (88e). Le premier but dans ce match, lui, avait été inscrit contre son propre camp par l'infortuné Rebbouh (9e).

Un précieux succès à domicile, qui permet aux Bécharois de se hisser à la septième place, ex-aequo avec la JSK, avec 33 points pour chaque club, alors que l'Aigle noir sétifien a réussi à ramener un bon nul

de son déplacement chez les Zibans (2-2). Une maigre récolte, certes, mais qui permet tout de même à l'ESS de consolider sa quatrième place avec un 38e point, alors que l'USB reste 9e, avec 32 unités au compteur.

Résultats
MC El Bayadh – USM Khenchela 1-0
JS Saoura – US Souf 6-0
US Biskra – ES Sétif 2-2
ASO Chlef – NC Magra 2-2
ES Ben Aknoun – JS Kabylie 2-3
MC Alger – Paradou AC 1-0
Reporté :
CS Constantine – USM Alger

Ligue 2 (24e journée)

L'Olympique Akbou y est presque, l'ES Mostaganem ne lâche rien

L'Olympique Akbou (Centre-Est), vainqueur (2-0) contre l'USM El Harrach, n'est plus qu'à deux points d'une accession historique en Ligue 1, alors que l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) a fait un pas supplémentaire vers la montée, en écrasant la lanterne rouge l'O Médéa (4-0), pour le compte de la 24e journée de la Ligue 2, disputée samedi.

Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 61 pts) leader incontesté et incontestable file droit vers une accession historique en Ligue 1 en enchaînant avec un nouveau succès qui prolonge sa série d'invincibilité en Championnat (19 victoires, 4 nuls).

A la faveur de ce précieux succès à domicile, les Olympiens n'ont plus besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite. De son côté, l'USM El Harrach (10e, 28 pts) se retrouve de nouveau dans la zone rouge et se doit d'engranger des points lors des prochains matchs pour espérer éviter la purge.

Toujours dans la lutte pour le maintien, les principaux concernés par la relégation ont obtenu de précieuses victoires, à commencer par l'USM Annaba (11e, 27 pts) vainqueur à domicile contre le NRB Telegma (3-1), tout comme le HB Chelghoum Laid (27 pts) qui a battu le MSP Batna (2-0).

Onzième ex aequo avec l'USM An et le HBCL, l'Olympique Magrane et l'AS Aïn M'lila se sont également imposés respectivement contre le MC El Eulma (1-0) et le CA Batna (2-1), alors que l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts) a battu sur le fil l'IB Khemis El Khechna (1-0). Dans les deux dernières rencontres de cette 24e journée le MO Constantine (4e, 35 pts) s'est imposé en déplacement (2-1) devant la JS Bordj Menaél (5e, 33 pts) et l'IRB Ouargla (8e, 31 pts) a disposé (2-1) de l'AS Khroub (9e, 30 pts).



Dans la poule Centre-Ouest, le leader, l'ES Mostaganem (59 pts) a surclassé la lanterne rouge l'O Médéa (4-0), et garde ses cinq points d'avance sur son dauphin le RC Kouba (54 pts), difficile vainqueur (1-0) de la JSM Tiaret (9e, 29 pts).

La bataille pour l'accession en Ligue 1 entre l'Espérance et le RCK se poursuit et les prochaines journées s'annoncent palpitantes et décisives à commencer par la 25e qui verra l'ESM accueillir le WA Boufarik tandis que le RCK effectuera un court déplacement au stade 20 aout pour croiser le fer avec le NAHD qui se bat pour sa survie.

Dans la bataille pour le maintien, le SC Mecheria a réalisé la bonne opération de la journée en se hissant au huitième rang avec 31 points, suite à sa victoire (1-0) devant le NA Hussein-Dey, qui glisse à la 11e place avec 28 points, aux côtés du WA Boufarik tenu en échec à domicile (1-1) par le SKAF Khemis Miliana (6e, 33 pts). A noter la précieuse victoire sur le fil du RC Arbaâ face à l'ESM Koléa (2-1), tandis que l'ASM Oran a fait match nul (1-1) avec le CR Témouchent.

Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, le GC Mascara (3e, 42 pts) a étriillé la JS Guir Abadla (5-1), alors que WA Mostaganem également troisième, est allé s'imposer chez le MCB Oued Sly (1-0).

Les résultats
Groupe Centre-Est
HB Chelghoum Laid – MSP Batna 2-0
Olympique Akbou – USM El Harrach 2-0
CA Batna – AS Aïn M'lila 1-2
E Sour Ghozlane – IB Khemis El Khechna 1-0
JS Bordj Menaél – MO Constantine 1-2
Olympique Magrane – MC El Eulma 1-0
USM Annaba – NRB Telegma 3-1
AS Khroub – IRB Ouargla 1-2
Groupe Centre-Ouest
RC Arbaâ – ESM Koléa 2-1
SC Mecheria – NA Hussein Dey 1-0
RC Kouba – JSM Tiaret 1-0
WA Boufarik – SKAF Khemis Miliana 1-1
MCB Oued Sly – WA Mostaganem 0-1
GC Mascara – JS Guir Abadla 5-1
ASM Oran – CR Témouchent 1-1
ES Mostaganem – O Médéa 4-0

Fin du parcours à Lille Ounas vise l'Arabie Saoudite l'été prochain



Ça sent la fin du parcours d'Adam Ounas à Lille. Envoyé en réserve en raison de sa condition physique problématique et de son manque d'implication, l'international algérien va forcément quitter le LOSC en cette fin de saison. L'ailier droit de 27 ans rêve de l'Arabie Saoudite pour sa prochaine destination.

Une dernière saison chaotique pour Adam Ounas à Lille. Son contrat arrive à terme et il devrait partir pour sûrement d'autres horizons. Lui qui ne fait plus partie des plans de l'entraîneur Paulo Fonseca qui l'a relégué en équipe réserve.

Selon les informations de La Voix du Nord, Adam Ounas aurait fait part de son envie de rejoindre l'Arabie Saoudite. Son objectif serait de "profiter pleinement de la vie", d'après la même source. L'ancien joueur de Naples a pourtant un courtisan au Qatar depuis juin 2023.

Cette saison, le natif de Chambray-lès-Tours a joué 22 matchs toutes compétitions confondues pour seulement un but.

Évalué à 5 millions d'euros par Transfermarkt, Adam Ounas est rémunéré à 2 730 000 euros comme salaire annuel à Lille.

Championnat d'Afrique par équipes mixtes (Judo) L'Algérie termine à la 3e place



La sélection nationale de judo a pris la 3e place aux 45es Championnats d'Afrique dans l'épreuve par équipes mixtes disputée, dimanche au Caire (Egypte). Versée dans la poule C, les camarades de Messaoud Dris ont débuté leur parcours par une victoire étonnante face à l'Angola (4-3), avant de buter sur la Tunisie en demi-finale (3-4).

Les Algériens se sont ensuite bien repris lors des repêchages en surclassant le Sénégal (4-0).

Chez elle, l'Egypte a remporté le titre continental en battant en finale la Tunisie (4-2), alors que l'autre breloque en bronze est revenue à l'Angola, vainqueur du Maroc lors des repêchages.

Pour rappel, l'Algérie, avec ses 8 médailles (3 or, 2 argent, 3 bronze), a raté d'un cheveu la première place lors des épreuves individuelles clôturées samedi.

En effet, les coéquipiers d'Amina Belkadi ont récolté le même nombre de médailles que leurs homologues égyptiens, toutefois, le pays hôte a fini en tête après avoir réussi à placer trois de ses athlètes à la 5e place, contre un pour l'Algérie.

AUX ETATS-UNIS, DU JAMAIS VU DEPUIS 1803

Des milliards de cigales vont envahir une partie du pays

Dans les prochaines semaines, deux groupes de cigales vont sortir de terre au même moment pour s'accoupler. Un phénomène rare aux conséquences multiples sur la faune et la flore.

Une horde d'yeux rouges et de cris stridents. Dans les prochaines semaines, des milliards de cigales bruyantes et prêtes à s'accoupler vont envahir les forêts et banlieues pavillonnaires américaines. Dans cette grande famille qui comprend plus de 3 000 espèces d'insectes à travers le monde, deux groupes de cigales vont batifoler au même moment, au même endroit. Un phénomène qui n'est pas arrivé depuis 1803, quand Thomas Jefferson était encore président et que les Etats-Unis rachetaient la Louisiane à la France. La majorité de ces insectes ailés passent leur vie sous terre, sous forme de larve. Elles émergent adultes pour muer et se reproduire. Certaines apparaissent tous les ans, quand d'autres, appelées cigales « périodiques », sortent plus rarement de terre. Cette année, c'est le cas du groupe XIX, qui émerge tous les 13 ans et qui a déjà commencé à le faire dans les Etats de la Caroline du Nord et du Sud, au sud-est des Etats-Unis. Il sera suivi par le groupe XIII dans le Midwest, qui émerge tous les 17 ans. Dans le centre de l'Illinois, ces deux groupes de cigales pourraient être présents au même endroit.

Répercussions environnementales

Sans grande défense, les cigales « périodiques » comptent sur leur nombre pour la survie de l'espèce. Grâce aux hordes qui déferlent au même moment, leurs prédateurs - oiseaux, renards, rats laveurs, tortues - se retrouvent vite rassasiés, détaille John Lill, professeur de biologie à l'Université George Washington. Résultat, ils se détournent de leurs autres proies. C'est ce qu'a prouvé une étude publiée



récemment dans la revue Science : l'émergence d'un groupe de cigales à Washington en 2021 a conduit à une augmentation du nombre de chenilles, délaissées par les oiseaux, qui se sont concentrés sur les cigales. Conséquence en cascade, la consommation de pousses de jeunes chênes par les chenilles s'est accrue. D'autres recherches montrent que les années où les chênes produisent le plus de glands suivent toujours deux ans après l'émergence des cigales. Plus il y a de glands, plus les populations de mammifères qui s'en nourrissent croît, plus le risque de mala-

die de Lyme chez l'homme augmente. Ce phénomène « montre qu'il existe potentiellement des impacts écologiques à plus long terme se répercutant pendant des années après l'apparition des cigales », estime John Lill. Et le réchauffement climatique ne devrait pas arranger les choses. Selon Chris Simon, chercheuse à l'université du Connecticut, l'augmentation de la température globale de la planète pourrait perturber l'horloge interne des cigales. L'allongement de la saison de croissance des plantes fournit plus de nourriture et accélère celle des cigales. « Je prédis que davantage de ci-

gales de 17 ans se transformeront en cigales de 13 ans », a-t-elle indiqué « et, éventuellement, que ce trait sera assimilé génétiquement ». D'après John Hill, il est difficile de savoir ce que cela signifie pour l'espèce à long terme.

«Un monde sans insectes, ce serait une catastrophe»

Pour le moment, le son singulier et strident des cigales mâles qui s'accouplent commence à se faire entendre. « Nous avons eu plusieurs appels concernant un son qui ressemble à une sirène, un gémissement ou un rugissement », a

indiqué cette semaine sur Facebook le bureau du shérif de Newberry (Caroline du Sud). La présence en grand nombre des cigales est aussi l'occasion de contempler la nature au plus près. « Quand elles font surface, elles le font en grand nombre, ce qui enthousiasme parents et enfants », selon l'entomologiste Gene Kritsky, de l'Université Mount-Saint-Joseph, qui a développé une application pour que tout un chacun puisse collecter des données sur ces bestioles. « Cela a de la valeur, au moment où certaines personnes cherchent à discréditer la science », rappelle le chercheur.

BOTSWANA

Des hippopotames piégés dans la boue, symbole d'une sécheresse dramatique

Préférés dans la boue de bassins asséchés, les gros mammifères risquent de mourir : au Botswana, des troupes entières d'hippopotames sont victimes de la sécheresse sévère, comme vous pouvez le voir dans la vidéo en tête de l'article. Les autorités de conservation tentent encore de recenser les pertes. Les systèmes fluviaux s'assèchent et les animaux sont en danger », a expliqué Lesego Moseki, porte-parole du Département de la faune et des parcs nationaux (DWNP) à Gaborone. « L'hippo-

potame du Namiland est dépendant de l'eau du delta de l'Okavango », a-t-elle poursuivi précisant à l'AFP ce vendredi 26 avril que le nombre d'animaux ayant succombé à la sécheresse n'a pas encore été établi. L'Afrique australe est frappée par une grave sécheresse touchant durement les récoltes et plongeant des millions de personnes dans la faim. Plusieurs pays de la région ont récemment déclaré l'état de catastrophe nationale. Selon les experts, le phénomène est principalement dû à El Niño, qui entraîne une augmentation des

températures mondiales. En manque d'eau, les hippopotames deviennent agressifs. Dans le nord du Botswana, près de la vaste zone humide du delta de l'Okavango, l'assèchement de la rivière Thamalakane a forcé les troupes d'hippopotames à se diriger vers des réserves naturelles d'eau proches de la ville touristique de Maun, d'où partent la plupart des touristes en safari dans les grands parcs animaliers du pays. Les hippopotames à la peau épaisse mais sensible ont besoin de se baigner régulièrement pour éviter les brûlures du soleil et

vivent habituellement dans des régions humides. En manque d'eau, ils peuvent devenir agressifs et de s'approcher des villages. Les autorités locales demandent que les hippopotames soient relégués dans des réserves, notamment afin d'éviter les conflits avec l'Homme. Le Botswana abrite une des plus grandes populations au monde d'hippopotames vivant à l'état sauvage, estimée par l'Union internationale pour la Conservation dans la Nature (IUCN) à entre 2000 et 4000 spécimens. L'espèce est considérée comme « à risque élevé d'extinction ».

AUSTRALIE

Course contre la montre pour sauver des dizaines de dauphins

Plus de 150 dauphins-pilotes se sont échoués sur une plage à Dunsborough en Australie. Les autorités sur place font tout pour réduire les potentielles morts. Plus de cent Australiens font de leur mieux pour sauver ces animaux. À Dunsborough, dans l'ouest du pays, une scène peu commune s'est déroulée ce jeudi 25 avril lorsque quatre groupes de dauphins-pilotes se sont dangereusement rapprochés du littoral, comme vous pouvez le voir dans notre vidéo en tête d'article. En-

viron 160 cétacés risquent de mourir dans un échouage collectif. Des agents du Service des parcs et de la vie sauvage d'Australie-Occidentale, des experts en biologie marine et des vétérinaires se sont rendus sur place afin de venir en aide aux animaux échoués le plus vite possible. « Nos équipes en mer essayent de garder les animaux regroupés et à l'écart de la plage », explique un porte-parole du Département de la Biodiversité, de la Conservation et des Attractions (DBCA) qui gère l'opération. Une centaine de volontaires

se sont également déplacés pour donner un coup de main. Dans un message sur Facebook, le Service des parcs et de la vie sauvage annonce que « lors des échouages de dauphins-pilotes en masse, la priorité absolue est toujours la sécurité humaine suivie du bien-être animal » pour demander aux bénévoles de bien suivre les indications du DBCA. Malheureusement, « l'euthanasie est la solution la plus humaine », précise le porte-parole. Malgré les efforts des personnes sur place, « 28 globicéphales

sont morts après s'être échoués à Toby Inlet » annonce l'organisme australien sur sa page Facebook. En juillet 2023, un événement similaire s'est déroulé à la Cité d'Albany dans la même région et, au total, 51 dauphins-pilotes ont perdu la vie. Les dauphins-pilotes sont des animaux connus pour leur grande sociabilité. Quand un individu du groupe est en difficulté et s'échoue, les autres globicéphales le suivent selon l'Université d'Australie-Occidentale, au risque de s'échouer à leur tour.

BOISSON GAZEUSE	▼	APPROUVER EN VOTANT	▼	TOUCHE	▼	ESPRIT	▼	AIRES DE TO-RÉADOR
IVRE	▼	MOTS	▼	IMITA PAR DES GESTES	▶	AGACEMENT	▼	
				CUIR FIN				
COLLABORER	▶							
IL PLANTE SA TENTE								
							EN MESURE DE BRICOLER	
DEGRÉ DE PORTÉE	▶	ARRÊT DE RAME						
		FRUIT OU MÉTIER						
		ARNAQUÉ	▶		ABAT	▶		
		BIEN TROP SEC			A ÉCLATÉ DE JOIE			
C'EST LE 83	▶			DANSEURS EN TUTU	▶			
CALLOSITÉ				À TOI				
			GAMIN DE PARIS	▶				FLEUR APPRÉCIÉE DES ROIS
			MÉTRO FRAN-CILIEN	▼				
ENCAUSTIQUA	▶				RMÈRE D'ALSACE	▶		
BASSIN DE BREST					RAPPORT DE CERCLE			
				LISSE ET BRILLANT	▶			
PÂTÉS DE CAMPAGNE	▶							

<p>A B C D E F G H</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>11</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>12</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	1								2								3								4								5								6								7								8								9								10								11								12								<p>HORIZONTALEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> Commerce d'objets fragiles. Qui tire les larmes. Ensemencer de nouveau. Carré de terrain. Cassé. Élément du cercle familial. Post-scriptum. Distancée. Aller-retour. C'est notre planète. Délicieusement démodés. Communauté fermée. Cube de pierre. Voile de bateau. Trois à Pompéi. Glissade en virant. Action au rugby. 28 pays. <p>VERTICALEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> Pièces vitrées. Elle est attirée par ce qui brille. Abrasif. Jouais au plus malin. À peine colorées. Renais. Cours de campagne. Baleine. Date à ne pas manquer. Dans une supposition. Mania la pagaie. Prénom masculin. Inattendu. En petit nombre. Corps constitués. Appréciation positive. 	<table border="0"> <tr> <td>■ ANIMER</td> <td>■ FIRMAMENT</td> <td>■ PANARIS</td> <td>■ RUER</td> </tr> <tr> <td>■ ATEMI</td> <td>■ FREESIA</td> <td>■ PHOTO</td> <td>■ SERENADE</td> </tr> <tr> <td>■ BADIN</td> <td>■ GRUME</td> <td>■ POLAIRE</td> <td>■ SIEGER</td> </tr> <tr> <td>■ BUEE</td> <td>■ IGNAME</td> <td>■ PRAIRE</td> <td>■ STUPRE</td> </tr> <tr> <td>■ CAFETIERE</td> <td>■ IRANIEN</td> <td>■ PREFACE</td> <td>■ TRAPEZE</td> </tr> <tr> <td>■ CENDRE</td> <td>■ MECANO</td> <td>■ PRIME</td> <td>■ USAGERE</td> </tr> <tr> <td>■ CIDRE</td> <td>■ MIRER</td> <td>■ QUARTO</td> <td>■ YEYE</td> </tr> <tr> <td>■ CREPI</td> <td>■ MOUCHARD</td> <td>■ RAIDER</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ FILANDREUX</td> <td>■ NEOPHYTE</td> <td>■ REJETE</td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"> F I L A N D R E U X O N A C E M A I S E E R F C A F E T I E R E I D R A H C U O M O T O H P S A G R U M E S T U P R E B A D I N N E I N A R I H A R A N U P E I A U D G A M Y P O L A I R E G M M R E U E T E J E R C I D R E E E R Q T E Z Y N I R M I R E R R E D A N E R E S T E C A F E R P </p>	■ ANIMER	■ FIRMAMENT	■ PANARIS	■ RUER	■ ATEMI	■ FREESIA	■ PHOTO	■ SERENADE	■ BADIN	■ GRUME	■ POLAIRE	■ SIEGER	■ BUEE	■ IGNAME	■ PRAIRE	■ STUPRE	■ CAFETIERE	■ IRANIEN	■ PREFACE	■ TRAPEZE	■ CENDRE	■ MECANO	■ PRIME	■ USAGERE	■ CIDRE	■ MIRER	■ QUARTO	■ YEYE	■ CREPI	■ MOUCHARD	■ RAIDER		■ FILANDREUX	■ NEOPHYTE	■ REJETE	
1																																																																																																																																						
2																																																																																																																																						
3																																																																																																																																						
4																																																																																																																																						
5																																																																																																																																						
6																																																																																																																																						
7																																																																																																																																						
8																																																																																																																																						
9																																																																																																																																						
10																																																																																																																																						
11																																																																																																																																						
12																																																																																																																																						
■ ANIMER	■ FIRMAMENT	■ PANARIS	■ RUER																																																																																																																																			
■ ATEMI	■ FREESIA	■ PHOTO	■ SERENADE																																																																																																																																			
■ BADIN	■ GRUME	■ POLAIRE	■ SIEGER																																																																																																																																			
■ BUEE	■ IGNAME	■ PRAIRE	■ STUPRE																																																																																																																																			
■ CAFETIERE	■ IRANIEN	■ PREFACE	■ TRAPEZE																																																																																																																																			
■ CENDRE	■ MECANO	■ PRIME	■ USAGERE																																																																																																																																			
■ CIDRE	■ MIRER	■ QUARTO	■ YEYE																																																																																																																																			
■ CREPI	■ MOUCHARD	■ RAIDER																																																																																																																																				
■ FILANDREUX	■ NEOPHYTE	■ REJETE																																																																																																																																				



Perte de poids pour l'été

Qu'est-ce-que le régime Belle Plante ?

Alors que les températures se réchauffent et que les jours ensoleillés approchent, beaucoup d'entre nous aspirent à retrouver une silhouette plus svelte et à adopter un mode de vie plus sain en prévision de l'été.

Parmi les nombreuses méthodes de perte de poids disponibles, le régime Belle Plante attire de plus en plus l'attention. Mais en quoi consiste exactement ce régime et quels sont ses principes fondamentaux ? Découvrons-le ensemble.

Qu'est-ce que le régime Belle Plante ?

Le régime Belle Plante, également connu sous le nom de "Plant-based Diet" ou régime à base de plantes, est une approche alimentaire centrée sur la consommation principalement de produits d'origine végétale. Contrairement à certains régimes restrictifs, le régime Belle Plante met l'accent sur l'abondance des aliments végétaux, tels que les fruits, les légumes, les céréales complètes, les légumineuses, les noix et les graines.



Les principes fondamentaux du régime Belle Plante

Plantes en abondance : Les aliments d'origine végétale constituent la base de l'alimentation, fournissant une variété de nutriments essentiels, des fibres, des antioxydants et des phytonutriments bénéfiques pour la santé.
Réduction des produits animaux :

Bien que le régime Belle Plante encourage la consommation de produits d'origine végétale, il préconise également une réduction significative, voire l'élimination, de la viande, des produits laitiers et d'autres produits d'origine animale. Alimentation équilibrée : Le régime Belle Plante vise à maintenir un équilibre nutritionnel en

incluant une variété d'aliments végétaux pour garantir un apport adéquat en protéines, en graisses saines, en glucides complexes, en vitamines et en minéraux. Favoriser les aliments complets : Plutôt que de se concentrer sur des aliments transformés, le régime Belle Plante met l'accent sur les aliments entiers et non raffinés, tels

que les fruits frais, les légumes, les légumineuses et les céréales complètes.

Les avantages potentiels du régime Belle Plante

Perte de poids : En réduisant la consommation de produits d'origine animale et en privilégiant les aliments végétaux riches en fibres et en nutriments, le régime Belle Plante peut favoriser la perte de poids et le maintien d'un poids santé. Santé cardiovasculaire : Les régimes à base de plantes sont associés à une réduction du risque de maladies cardiovasculaires, telles que les maladies cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, grâce à leur effet positif sur la réduction du cholestérol et de la pression artérielle. Bienfaits pour la santé digestive : Les aliments riches en fibres présents dans le régime Belle Plante favorisent la santé digestive en régulant le transit intestinal et en nourrissant les bonnes bactéries intestinales. Le régime Belle Plante offre une approche équilibrée et durable pour perdre du poids et améliorer la santé globale. En privilégiant les aliments d'origine végétale et en réduisant la consommation de produits d'origine animale, ce régime encourage une alimentation riche en nutriments et bénéfique pour le corps et l'esprit.

Invisible, en poudre, longue tenue... Bien choisir son fond de teint

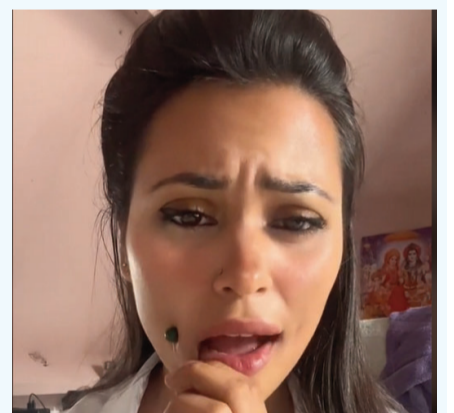
Pigments perfecteurs, textures high tech et tenue extralongue durée, leurs formules se révèlent de plus en plus sophistiquées pour toujours mieux sublimer la mine. Le point pour bien choisir votre nouvel allié. Les fonds de teint invisibles offrent une couvrance légère et un aspect naturel, idéaux pour un maquillage discret. Les formules en poudre sont excellentes pour les peaux grasses, offrant un fini mat qui dure longtemps. Les fonds de teint longue tenue assurent une couvrance durable. Il est essentiel de choisir un produit adapté à votre type de peau et à vos préférences pour obtenir le résultat souhaité. Floutantes et lissantes, de nouvelles formules de fond de teint s'inspirent des filtres Instagram pour magnifier le grain de peau et camoufler instantanément cernes, taches et imperfections. Leur secret ? Des pigments soft focus capables de réfléchir la lumière de façon à ce que les défauts s'effacent par effet d'optique. Hautement concentrés, ces derniers forment un voile parfaitement couvrant à la surface de la peau avec un rendu indécélable. Côté application, attention à ne pas utiliser trop de produit et à bien le chauffer dans les paumes de mains pour fluidifier la matière. Puis, étirez-la du centre du visage jusqu'aux tempes et aux maxillaires sans oublier les paupières, les oreilles et le cou. Souvent plus proche d'une BB Cream que d'un produit couvrant, le fond de teint bio a pu se révéler décevant pour les fans de maquillage sophistiqué ou les peaux à imperfections. Bonne nouvelle, les derniers nés contiennent aujourd'hui davantage de pigments minéraux, ce qui leur permet de dissimuler plus efficacement les taches, de gommer les pores dilatés ou de corriger les rougeurs du matin au soir. Votre peau est à tendance mixte ? Optez pour un fond de teint bio enrichi en actifs "buvards" comme la poudre de riz, la silice ou le kaolin afin d'absorber l'excès de sébum et d'unifier votre visage d'un seul geste. Les nouveaux fonds de teint poudre sont légers, respirant et non comédogènes et ils présentent en plus l'avantage d'offrir une couvrance sur-mesure et ajustable. En



version poudre libre, pour une fusion parfaite avec l'épiderme, déposez un peu de matière dans le couvercle et écrasez-la à l'aide d'un pinceau aux poils très denses avant de l'appliquer par mouvements circulaires, comme si vous massiez la peau. Si la formule est compacte, appuyez bien l'éponge dans le boîtier de façon à prendre suffisamment de produit et passez-la sur l'ensemble du visage, du centre vers les contours. Besoin de dissimuler un défaut ou d'accentuer le résultat ? Recommencez sans modération : aucun risque de plomber ou d'étouffer le teint. Le fond de teint mat veloute la peau et laisse derrière lui un fini poudré qui élimine les brillances. Le hic : il était souvent difficile à adopter par les peaux normales à sèches car peu confortable. Ce résultat peau de pêche se fait désormais plus agréable à porter grâce à des textures enrichies en agents hydratants et nourrissants tel que l'acide hyaluronique, les huiles et beurres végétaux ou encore les céramides. Ils sont en plus associés à une nouvelle génération de poudres, sphériques transparentes, capables de diffuser la lumière tout en générant un effet floutant subtil. Pour un résultat mat très naturel, déposez une noisette de produit sur la zone T puis lissez vers l'extérieur du visage à l'aide d'un pinceau en fibres naturelles.

« Fausses fossettes » : Attention, cette tendance TikTok peut provoquer des nécroses

Une tiktokeuse vante les mérites d'une pince pour joues dans le but de faire apparaître des fossettes. Une tendance qualifiée de dangereuse par plusieurs médecins. TikTok regorge d'astuces beauté et tous ne sont pas bons à prendre. La vidéo postée par la tiktokeuse néerlandaise Pretty montrant comment se faire de fausses fossettes a suscité de nombreuses réactions. Dans ces images vues plus d'un million de fois, on voit utiliser une pince qui comprime ses joues pour créer des fossettes de manière artificielle. Comme les



taches de rousseur, les fossettes sont à la mode chez les influenceurs. Elles ont été remises au goût du jour par des stars comme Kate Middleton, Ariana Grande ou encore Harry Style, parce qu'elles soulignent le sourire notamment. Mais l'utilisation de pinces à joues comporte des risques. Le pincement répété sur une longue période au même endroit peut notamment causer la mort des tissus. L'utilisation de ces dispositifs comporte un « risque de nécrose cutanée et de cicatrices ultérieures », averti le Dr Ari Hoschander, chirurgien plasticien à New York. Interrogé par le Dailymail. Un avis partagé par le Dr Samuel Lin, également chirurgien basé à Boston. « Tout appareil qui comprime la peau d'une manière ou d'une autre est susceptible de provoquer des cicatrices et des douleurs chroniques », souligne-t-il. L'effet de « mode fossettes » a aussi boosté les recours à la chirurgie esthétique qui comporte, là encore, son lot de risque. « Comme la cicatrisation ne se fait pas toujours comme espérée, il peut arriver que les résultats ne soient pas naturels ou que les fossettes soient asymétriques », souligne la chirurgienne Martina Schneider interrogée par 20 Minutes. La peau, un nerf ou encore le muscle peuvent être, de plus, endommagés au cours de l'opération.

 LE MEDIATEUR MAGHREBIN Quotidien National d'information www.lemediateurmaghrebain.dz Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam	Directeur de publication Mesbah Hafid Directeur Administratif Chabane Nassim Rédacteur en Chef Keddouh Mohand Seghir Directeur technique Hamadi Lyes	Adresse Email: lilialamsardihia@gmail.com Adresse: N°72 oued tarfa 1 ^{er} étage lot N°20 draria Alger Nombre de tirage : 2000	PUBLICITÉ " Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité " Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz	Impression Simpral Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.
--	---	---	--	--



Alger	16°	11°
Oran	19°	14°
Annaba	22°	15°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:20
Sunrise	05:57
Dhuhr	12:46
Asr	16:31
Maghrib	19:38
Isha	21:05



FORMATION DES JEUNES À LA LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE

Le président du CSJ salue une «initiative intelligente»

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a salué à Annaba «la formation des jeunes à lutter contre les discours de haine et la discrimination», qu'il a qualifiée «d'initiative intelligente à même de renforcer la cohésion nationale».

M. Hidaoui, qui présidait la clôture d'un concours organisé dans le cadre des ateliers de formation lancés par la commission de solidarité et de protection de la jeunesse, relevant du CSJ, portant sur la conception de spots publicitaires pour lutter contre les discours haineux et la discrimination, a souligné que la contribution des jeunes à la lutte contre ce phénomène est une «initiative intelligente, traitant d'une question qui met en péril la vie en société». Le Président du CSJ a ajouté, au cours de cette cérémonie de clôture organisée au Centre d'entraînement sportif de l'élite (ex-CREPS) de Seraïdi, que l'exploitation

des technologies modernes de communication et l'implication des créateurs de contenus dans la lutte contre les discours de haine et la discrimination «contribueront de manière significative à la réalisation des objectifs de cette initiative».

Il a salué, à ce propos, le rôle important joué par les jeunes en matière d'utilisation des réseaux sociaux et leur engagement envers des questions qui préoccupent la société, ce qui ne peut, selon lui, que «renforcer l'harmonie et la cohésion sociales».

M. Hidaoui, a noté «la détermination des jeunes à s'engager dans des efforts favorisant l'harmonie sociale et préservant la souveraineté nationale».

Au cours de cette rencontre, à laquelle ont assisté les participants aux ateliers de formation de deux jours, consacrés aux moyens de lutter contre les discours de haine et la discrimination, plusieurs intervenants ont traité des discours de haine d'un point de vue juridique, et de l'importance d'un maniement correct de la langue par les créateurs de contenus, dans leur communication, pour contrer les dangers des discours de haine et la discrimination.

En clôture de la rencontre, les jeunes qui se sont particulièrement distingués dans ce concours de conception de spots publicitaires, ont été honorés avant de se voir remettre des prix.



CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Le CREA salue la décision de faire baisser les taux d'intérêts

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a salué, dimanche dans un communiqué, la décision de faire baisser les taux d'intérêts sur les crédits d'investissement par les banques, an-

noncée samedi par le ministre des Finances, Laaziz Faïd. Cette décision est «le résultat de la concertation permanente hautement appréciée par les opérateurs économiques, entre les pouvoirs publics et le CREA», souligne le syndicat pa-

tronal. «Cette concertation salubre, à plus d'un titre, permet le renforcement de la dynamique des investissements, déjà en cours, dans notre pays et ouvre la voie à des perspectives prometteuses à même de faire face aux

défis immédiats et futurs de notre économie nationale», est-il indiqué dans le communiqué. Le ministre des Finances avait annoncé, lors d'une conférence de presse hier samedi, que «les banques abaisseront les taux d'intérêt de manière significative

dans les prochains jours, ce qui contribuera au financement de l'économie nationale et stimulera l'investissement». Parallèlement à «la réduction du coût d'investissement», cette baisse des taux d'intérêt «fera reculer l'inflation», a-t-il dit.

«MAGISTRAT HONORAIRE»

Le président de la République décide d'attribuer le titre à certains magistrats à la retraite

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a annoncé à Alger, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Président du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), d'attribuer à certains juges à la retraite de la Cour suprême le titre de «Magistrat honoraire», une première dans l'histoire de la Magistrature en Algérie. Dans son allocution lors d'une cérémonie organisée au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal», en l'honneur des magistrats à la retraite de la Cour suprême et ceux décédés, à l'occasion du soixantenaire de la Cour suprême, M. Tabi a annoncé la décision du président de la République, Président du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), d'attribuer à certains magistrats à la retraite le titre de «Magistrat honoraire», conformément à l'article 93 du statut de la Magistrature, une première dans l'histoire de la Magistrature en Algérie. Le ministre s'est félicité de cette distinction estimant que «c'est le moins qu'on puisse faire à l'égard de Mesdames et Messieurs les magistrats, eu égard à leur apport au service de la Justice tout au long de leur carrière». «La consécration de telles traditions judiciaires dénote l'intérêt accordé par le président de la République au corps des magistrats et se veut un message fort attestant de sa considération pour le pouvoir judiciaire», a-t-il ajouté.



Etats-Unis/Répression des étudiants pro-palestiniens

L'ONU exprime son «inquiétude»

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Jeremy Laurence, a exprimé son inquiétude face à l'arrestation de centaines d'étudiants lors de manifestations de soutien à la Palestine, dans plusieurs universités américaines. Dans une déclaration aux médias, M. Laurence s'est dit «très préoccupé par l'arrestation de centaines d'étudiants dans des universités américaines et par la répression policière des manifestations pro-Palestine».

Soulignant que le droit à la liberté d'expression et de réunion est fondamental, le responsable onusien a déclaré : «toute personne a le droit de manifester pacifiquement et ceci ne devrait pas être empêché».

Il a ajouté que «le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme suit de près les informations faisant état d'islamophobie lors des manifestations», appelant à condamner et à mettre fin à ces actes.

Le 18 avril courant, des étudiants pro-palestiniens de l'université de Columbia aux Etats-Unis ont entamé un sit-in sur une pelouse du campus pour demander à la direction de l'université de couper ses relations avec des entreprises ayant des liens avec l'entité sioniste. La police a procédé à l'interpellation d'au moins 108 étudiants de la prestigieuse université new-yorkaise lors de ces manifestations de solidarité avec Gaza.

Les manifestations estudiantines pro-palestiniennes se sont étendues à d'autres grandes universités des Etats-Unis, dont l'université de New-York, l'université de Yale, le Massachusetts Institute of Technology et l'université de la Caroline du Nord.